

Appel à la mobilisation



L'Accessibilité, c'est la Liberté !

A l'occasion des 10 ans de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées promulguée le 11 février 2005, le collectif dresse un bilan sévère de son application. Si cette loi peut être considérée comme une loi cadre, **son application n'a pas été à la hauteur des ambitions du législateur, ni des attentes des personnes en situation de handicap et des associations représentatives.** En 10 ans, de multiples brèches sont apparues : les avancées prévues par cette loi n'ont pas toutes été concrétisées, les reculs se sont multipliés. L'Ordonnance du 26 septembre 2014 est **un renoncement brutal de l'Etat sur les échéances de 2015 en faveur de l'accessibilité.** Les Agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP) prévus dans l'ordonnance permettront de repousser les délais jusqu'en 2025 !!!

A ce report s'ajoutent également plusieurs allègements qui donneront la possibilité à de nombreux espaces accueillant du public (copropriétés, commerces de centre-ville, enseignes de magasins et services ...) de s'exonérer complètement d'une mise en accessibilité.

Sans oublier aussi les incidences et les reculs sur la vie sociale, le transport, la scolarité, le logement, les ressources, l'emploi, le droit à la compensation, les MDPH ...

Une situation que le collectif ne peut accepter et qu'il dénonce avec force !

L'accessibilité est en vigueur depuis bientôt... 40 ans et même si certains progrès ont été réalisés ces dernières années, les personnes en situation de handicap et leurs proches ne peuvent plus attendre !

Le collectif vous invite à un rassemblement citoyen

à Saint-Brieuc, le 11 février 2015

Rendez-vous Place des Droits de l'Homme à 14h30, pour un défilé solidaire

La manifestation prendra fin à 17h00.

Vous pouvez également exprimer votre mécontentement en écrivant à votre député via le site accédercestexister.fr

